

Souveraineté territoriale versus Droits de l'être humain

L'état comme l'entité qui menace

le droit d'autodétermination individuelle de l'être humain

Toute guerre entraîne des violations flagrantes des droits de l'homme. Le présent article montre, à l'appui de la situation conflictuelle actuelle, que l'État n'est pas en mesure, par nature, de protéger efficacement les droits de l'homme, mais qu'il est essentiel de pouvoir les affirmer face à l'État. Pour cela, il faut une force qui ne peut être découverte que dans un domaine indépendant de l'État. Si l'on parvient à ouvrir ce nouveau domaine, on peut aussi y découvrir les forces morales qui permettent de pacifier efficacement les conflits entre les peuples.

Lors d'une audition publique de la *Commission des droits de l'homme et de l'aide humanitaire du Bundestag allemand* en mars 2023, le professeur Norman Paech¹, spécialiste du droit international, a été invité à donner son avis sur le « 15^{ème} rapport du gouvernement fédéral sur sa politique des droits de l'homme ». Paech a tout d'abord critiqué le fait que le rapport ne mentionne pas un seul mot au sujet de la politique de sanctions des États-Unis contre le Venezuela, Cuba, l'Iran et l'Irak, contraire au droit international, quoique rien que le seul objectif de ces sanctions, à savoir, provoquer un changement de régime, les rende déjà illégales au regard du droit international. Sa prise de position sur le conflit ukrainien est toutefois particulièrement remarquable. En s'appuyant sur les nouvelles *lignes directrices du ministère des Affaires étrangères pour une politique étrangère féministe*, il a clairement indiqué qu'une « réorientation fondamentale de la politique étrangère en matière de guerre et de paix » était en train de se dessiner.² Une « politique de la force comme *ultima ratio* » est articulée, par laquelle « la valeur de la souveraineté territoriale est placée au-dessus de la valeur des vies humaines et de leur sécurité, qui doivent être sacrifiées dans une mesure disproportionnée »³. Le gouvernement fédéral devrait se demander si « cette nouvelle politique de paix est compatible avec l'engagement en faveur des droits de l'homme, compte tenu de l'engagement clair de la ministre des Affaires étrangères en faveur d'un « soutien jusqu'à la victoire », c'est-à-dire jusqu'à la reconquête réussie des territoires ukrainiens occupés par la Russie ».⁴

La guerre en Ukraine — comme toutes les guerres — entraîne une restriction massive du droit à l'autodétermination de l'être humain. La population apte au service militaire peut être enrôlée contre sa volonté dans les deux camps et envoyée dans une guerre d'extermination insensée. De plus, on déplore également de nombreuses victimes civiles et d'énormes dommages à l'infrastructure, etc. La propagande de guerre occidentale présente la chose comme si cette guerre était uniquement due aux volontés de puissance impériale de Vladimir Poutine. La propagande de guerre orientale trouve, quant à elle, de bons arguments pour dési-

1 www.norman-paech.de/zur-person/

2 www.bundestag.de/resource/blob/842376/fbf066ba0971f4b7ae1b6ab9b995e6d5/Stellungnahme-SV-Paech-data.pdf
– p.3.

3 À l'endroit cité précédemment, p.4.

4 *Ebd.*

gner les États-Unis comme le principal moteur du conflit. Indépendamment de savoir qui a raison ou tort, Norman Paech, lui, pose la question centrale de savoir si la souveraineté territoriale peut vraiment être considérée comme un bien supérieur aux droits de l'homme les plus fondamentaux. Sa prise de position ne montre-t-elle pas ici clairement que les valeurs de la démocratie occidentale, défendues avec une violence toujours plus accrue dans le monde entier, mènent celle-ci au bord de l'abîme ?⁵

Il y a quelques années, l'homme politique Egon Bahr, a fait une remarque très pertinente lors d'une discussion avec des élèves : « *En politique internationale, il n'est jamais question de démocratie ou de droits de l'homme. Il s'agit des intérêts des États. Retenez bien cela, quoi qu'on vous dise en cours d'histoire.* »⁶ En y regardant de plus près, on constate que cela vaut également pour la politique nationale. Là non plus, il ne s'agit jamais de démocratie ni de droits de l'homme, car les conditions inhérentes aux systèmes du pouvoir politique exigent que ces éléments soient nécessairement supprimés.

Droits de l'homme et droits individuels d'autodétermination

Les droits de l'homme étaient à l'origine des droits de défense de l'individu face au système de pouvoir de l'État. Ils ont donc pour fonction de limiter les pouvoirs de l'État. Logiquement, ils ne peuvent donc, ni émaner de l'État lui-même, ni être protégés par lui. Il doit donc exister, à côté du système du pouvoir de l'État, un domaine qui maintienne à la fois la conscience de l'importance des droits de l'homme et qui ait la force morale d'annuler la tendance inhérente au domaine politique par une force contraire. Ce domaine ne peut acquérir sa dynamique que par une connaissance fondamentale de l'être humain. Pour cela, il faut une science de l'esprit qui soit en mesure d'éclairer également le côté spirituel de l'être humain.

Les droits de l'homme sont nés d'un sentiment de justice qui s'est développé principalement en Occident. Ils ont été articulés à l'époque moderne, au fur et à mesure que s'éveillait, dans une partie toujours plus grande de l'humanité, la conscience de l'importance de l'essence individuelle de l'homme. Il est caractéristique que les grandes déclarations des droits de l'homme aient été articulées et imposées dans le sillage du mouvement d'indépendance américain⁷, même si des précurseurs avaient déjà vu le jour en Europe. Cela suffit à montrer qu'il s'agit d'un mouvement de développement intellectuel qui progresse d'Est en Ouest. De telles déclarations n'auraient pas été possibles dans l'espace asiatique, car la sensibilité de la population locale y est encore différente. La disposition naturelle à subordonner ses propres intérêts à ceux de la communauté y est en effet nettement plus élevée qu'en Occident.

L'arrogance avec laquelle l'Occident formule ses valeurs démocratiques, comme pouvant prétendre à une validité universelle, peut précisément être liée à ce moment de développement dans l'histoire de la conscience. Mais ni dans l'espace culturel anglo-américain, ni sur le

5 C'est avec une position tout à fait comparable qu'un certain nombre d'anciens officiers supérieurs et diplomates américains se sont exprimés publiquement dans l'appel : *The U.S. Should Be a Force for Peace in the World* : <https://eisenhowermedianetwork.org/russia-ukraine-war-peace/>

6 www.sueddeutsche.de/politik/egon-bahr-verstand-ohne-gefuehl-ist-unmenschlich-1.2614596

7 La Déclaration des droits de la Virginie, rédigée en 1776 par George Mason, exerça une forte influence sur la Déclaration d'indépendance américaine, rédigée la même année. Le contenu de la *Bill of Rights*, Déclaration des droits, adoptée par le Congrès américain en 1789 est également fortement influencé par la *Déclaration des droits de Virginie*. Les dix premiers amendements à la Constitution des États-Unis garantissent aux citoyens certains droits fondamentaux inaliénables dans le cadre d'une société libre et démocratique. Le succès du mouvement d'indépendance américain issu de l'esprit des Lumières a également inspiré la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, adoptée le 26 août 1789, par l'Assemblée nationale française. Le marquis de La Fayette, de retour des États-Unis, y joua un rôle particulier, car il avait rédigé, sur le modèle américain, un projet de Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

continent européen, l'idée de démocratie n'a été développée de manière appropriée et adaptée à l'évolution des circonstances. La question de savoir comment il est possible de protéger la liberté de l'individu d'une part, et de garantir l'égalité et le maintien des bases économiques de tous les êtres humains, d'autre part, dans un organisme économique mondial de plus en plus interconnecté par la division/partage internationale du travail, n'a pas été résolue. Au lieu de cela, le penser a continué à débouler dans l'abstraction et s'est mis à transférer le droit à l'autodétermination — qui ne peut être pensé de manière pertinente que par rapport à une individualité humaine — à un collectif appelé tantôt « peuple », tantôt « nation ».⁸

Le droit individuel à l'autodétermination⁹ en tant que droit de défense contre l'État peut être considéré comme l'un des plus grands acquis de l'évolution moderne. Mais c'est exactement au moment où il est détaché de l'individu et attribué au « peuple » en tant que tel, que ce droit à l'autodétermination se transforme en une phrase qui permet aux élites au pouvoir bien organisées d'imposer leurs intérêts au nom même de la « démocratie et de la liberté ».

Or, un collectif ne peut pas s'autodéterminer de lui-même ; il peut tout au plus, élire ses dirigeants et exprimer ainsi qu'il est prêt à accepter ce qui ressort de leurs intentions. Mais comme les dirigeants élus reçoivent eux aussi des pouvoirs étendus pour appliquer le monopole de la violence de l'État, il y a toujours le risque qu'ils agissent pour des objectifs inférieurs et qu'ils se soucient peu de répondre à la question de savoir « ce qu'est véritablement le droit et ce qui peut devenir la loi »¹⁰. Si, en outre, une telle « vérité » ne peut être puisée que dans un domaine qui semble inaccessible au « penser scientifique », il ne faut pas non plus s'attendre à ce qu'un homme plus noble prenne sa place, en cas de destitution, du *leader* corrompu. En effet, sans accès à un domaine capable de renforcer les forces morales, la force inhérente au système politique agit et même ceux qui se sont présentés avec des objectifs nobles se voient corrompus sur leur cheminement vers la domination, laquelle nécessite inévitablement une lutte pour l'ascension. Le fait qu'un pape ait clairement indiqué, au gouvernement et aux députés allemands, lors d'un discours prononcé le 22 septembre 2011, devant leur *Bundestag*, au gouvernement et aux députés d'alors que ceux-ci transformeraient l'État en une bande de brigands, s'ils ne se préoccupaient pas de la manière dont ce qui est véritablement le droit peut être connu, a déjà quelque chose de prophétique au regard de la situation actuelle. Benoît XVI a lui aussi reconnu que la pensée positiviste des sciences naturelles actuelles empêche la connaissance de ce qui peut être véritablement le droit :

Une conception positiviste de la nature, qui comprend la nature de manière purement fonctionnelle, telle que la science naturelle l'explique, ne peut pas établir de pont avec l'éthique et le droit, au contraire, elle ne peut à son tour que susciter des réponses fonctionnelles. Mais il en va de même pour la raison dans une compréhension positiviste, largement considérée comme uniquement scientifique. Ce qui n'est pas vérifiable ou falsifiable n'appartient donc pas au domaine de la raison au sens strict. C'est pourquoi l'éthique et la religion doivent être attribuées au do-

8 Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes a été défendu aussi bien par Lénine et Trotski que par Woodrow Wilson pendant la Première Guerre mondiale.

9 « On désigne par droit individuel à l'autodétermination le droit général à la liberté de l'individu vis-à-vis de l'État constitutionnel, tel que le reconnaît de manière prototypique l'art. 4 de la Déclaration française des droits de l'homme et du citoyen de 1789 [...] et que l'article 2, paragraphe 1 de la Loi fondamentale allemande garantit en tant que droit fondamental ». — Christian Hillgruber : *Selbstbestimmungsrecht [Droit d'autodétermination]*, version du 8 juin 2022, 09:10 - www.staatslexikon-online.de/Lexikon/Selbstbestimmungsrecht (consulté le 6 mai 2023).

10 www.bundestag.de/parlament/geschichte/gastredner/benedict/rede-250244

maine du subjectif et sortent donc du domaine de la raison au sens strict du terme.¹¹

Le pape n'a cependant pu que renvoyer à « l'héritage culturel de l'Europe » pour s'en sortir. Et il n'a indiqué aucun moyen pour rendre ce domaine moral de nouveau accessible à la raison humaine.

Le domaine des impulsions morales

Pendant la Première Guerre mondiale, Rudolf Steiner a décrit, une seule et unique fois en public, les trois domaines ou composantes de l'organisme social, devant un public académique à Zurich.¹² Si l'on veut résumer brièvement ces développements, on peut dire que les trois domaines de l'organisme social ont été décrites par Steiner : L'organisme social pourra s'articuler sainement en trois parties si le penser de la *Déclaration française des droits de l'homme et du citoyen* — qui a développé à l'époque moderne l'idéal de représenter exactement le monde des sens et d'apporter des preuves d'efficacité par des méthodes expérimentales — connaît un élargissement de deux côtés : Grâce à la formation de la représentation imaginative, la frontière du côté du monde des sens peut être déplacée de telle sorte qu'une sensation des forces créatrices opérantes dans le monde des sens se développe. Cette pensée imaginative est surtout nécessaire lorsqu'il s'agit de maîtriser la complexité de la vie économique. En formant la représentation inspirée, il repousse la limite de la connaissance, de l'autre côté, dans un domaine qui ne peut être expérimenté qu'intérieurement. C'est dans ce domaine du for intérieur que les impulsions morales peuvent être découvertes. Celui qui veut intervenir de manière salutaire dans la vie sociale ne pourra pas éviter de travailler à trouver un accès à ce domaine. Cela concerne avant tout les personnes qui occupent des positions dirigeantes dans la vie sociale, « que ce soit en tant qu'homme d'État, que ce soit en tant que parlementaire, que ce soit en tant que président d'une entreprise quelconque et qui veut être dirigeant ».¹³

Il est donc clair que les dirigeants, quels qu'ils soient, ont besoin d'une formation qui leur permette d'accéder au domaine des impulsions morales. Or, cette formation ne peut pas être dispensée dans des institutions du système étatique lui-même ou encore par des représentants des intérêts de la vie économique¹⁴. Elle présuppose en effet un domaine indépendant de ces domaines¹⁵, dans lequel les impulsions morales doivent être étudiées de la même manière que les impulsions de la vie organique dans le domaine des sciences naturelles.

11 *Ebd.*

12 Rudolf Steiner : *Die Ergänzung heutiger Wissenschaften durch Anthroposophie [Le complètement(*) des sciences actuelles par l'anthroposophie]* (GA 73), Dornach 1987, S. 196ff.

[(*) pour le substantif « complètement » en français : les grincheux sont priés d'aller voir *Le petit Robert* (Alain Rey 1968), p.314 ; *Maxi dico* Éditions de la Connaissance 1996, p.247), *ndt*]

13 À l'endroit cité précédemment, p.200.

14 Lorsque des politiciens reçoivent des formations organisées par ce que l'on appelle des « partenariats public-privé » (PPP) - cf. www.bmz.de/de/service/lexikon/public-private-partnership-ppp-14780 —, comme, à titre d'exemple, le programme « *Young Global Leaders* » du *World Economic Forum* (le WEF se qualifie lui-même de plus grand PPP du monde), on soupçonne à juste titre que certaines élites au pouvoir veulent exercer une influence sur les futurs dirigeants de l'État pour des raisons d'intérêts économiques et politiques. Cf. www.business-leaders.net/wef-young-global-leaders-die-liste-der-deutschen-teilnehmer/

15 Wilhelm von Humboldt a intuitivement reconnu l'importance d'une vie intellectuelle entièrement basée sur l'individu, dans sa polarité par rapport au système étatique, en se basant sur les événements de la Révolution française. Voir Thomas Brunner : *Wilhelm von Humboldt als Wegbereiter freier geistiger Gemeinschaftsbildung [Wilhelm von Humboldt, précurseur de la formation d'une communauté spirituelle libre]*, dans : *die Drei* 2/2023, p. 46 et suivantes. [Traduit en français : DDTB223.pdf]

Si l'on transpose le penser de Steiner à l'époque actuelle, on peut dire qu'il s'agit là d'un penser qui n'a pas de sens : Nos politiciens ressemblent à des personnes qui pensent pouvoir parvenir à des connaissances sur la vie sociale en élaborant des concepts quelconques qui ne reposent sur aucune observation. Or, ils ne connaissent absolument pas le domaine dont ils parlent. Il n'est pas possible d'arriver à des concepts adaptés à la vie sans explorer réellement le domaine des impulsions morales.

Un champ de recherche central, auquel Steiner fait référence dans l'étape suivante, est le domaine des différentes âmes des peuples. En effet, les différents peuples ont chacun des constitutions corporelles particulières qui se répercutent sur leur sentiment psychique fondamental. Ils sont ainsi sensibles à des impulsions morales très différentes. Un représentant politique d'un pays, surtout s'il représente le ministère des Affaires étrangères, devrait avoir la capacité de connaître ces différences et d'en tenir compte.

De même qu'il n'est pas possible que le système politique produise des institutions qui permettent à l'homme de connaître les impulsions morales à l'œuvre dans le monde, le système économique ne peut pas produire non plus, par ses propres forces, des lieux de formation utiles. Les deux domaines sont tributaires du fait qu'à côté de leurs domaines respectifs, un troisième domaine puisse se développer de manière parfaitement autonome. Cette vie spirituelle libre ne peut naître que là où les hommes saisissent activement leur droit individuel à l'autodétermination et ne se laissent pas influencer de l'extérieur — que ce soit par des intérêts économiques ou des idéologies politiques. La vie spirituelle libre ne peut naître que de ses impulsions propres ; elle peut rencontrer des conditions qui peuvent rendre son développement plus difficile ou plus facile. Ces conditions peuvent être réunies dans une interaction vitale entre les trois domaines. En tant qu'être humain qui s'autodétermine, le politicien ou le dirigeant économique se trouve lui-même dans la vie spirituelle libre. Sinon, il ne pourrait pas parvenir de lui-même à des impulsions morales conformes à la vie.

Hostilité à l'égard de l'esprit

Pour se reconnaître comme un être autodéterminé, l'être humain moderne a dû former la pensée abstraite, qui n'est capable que de représenter et de manipuler les phénomènes extérieurs. Au cours de cette évolution, les droits de l'homme universels ont été déclarés. Malheureusement, ceux-ci ont été niés à l'étape suivante, en raison de l'évolution politique. Il s'est avéré qu'une simple déclaration des droits de l'homme ne suffisait pas pour affirmer efficacement ces droits fondamentaux face à l'État. Ils ont certes été inspirés par le domaine des impulsions morales, mais ils se sont ensuite figés dans l'abstraction. L'esprit libre de l'homme doit toujours s'élever à nouveau dans la région où la nature spirituelle de l'homme peut être saisie. Ce n'est que là qu'il peut rencontrer ce qui est à la base du droit humain en tant que force efficace. Plus il y aura d'hommes qui pourront le faire, plus la force morale de la vie spirituelle sera forte. Elle seule peut surmonter la force de déclin inhérente aux systèmes politiques, dont les symptômes parlants sont la guerre et la corruption.

À cela s'oppose une hostilité inconsciente à l'égard de l'esprit dans l'âme humaine, laquelle est alimentée par une peur originelle. Car l'entrée dans le domaine des impulsions morales exige une connaissance profonde de son propre être. Celui qui aspire à cela reconnaîtra avec consternation que cet être propre n'est tout d'abord pas tel qu'il le souhaiterait. C'est la raison pour laquelle la plupart des gens préfèrent éviter la confrontation avec une telle connaissance de soi. Ils ressentent inconsciemment qu'ils n'ont pas encore développé la force morale qui leur permettrait de supporter une véritable connaissance de leur propre personne. Pourtant, un avenir supportable ne peut être créé que si un certain nombre de personnes s'aventurent

dans ce domaine. En ce sens, il dépend de chacun de travailler à surmonter son hostilité à l'égard de l'esprit, laquelle hostilité lui est d'abord inconsciente.

À partir de l'hostilité à l'égard de l'esprit se développe le besoin de réguler ou d'administrer autant que possible toute vie spirituelle à partir d'institutions étatiques. La restriction des conditions extérieures de la libre vie de l'esprit concerne directement le droit individuel à l'autodétermination de l'homme. Le système politique connaît de plus en plus l'homme individuel dans ses expressions de vie à l'instar d'un facteur de perturbation et veut l'éliminer. La politique devient alors l'ennemi des droits de l'homme.

Politique extérieur & Droits de l'homme

Dans sa prise de position sur le 15^{ème} rapport du gouvernement fédéral sur sa politique en matière de droits de l'homme, Norman Paech a déclaré qu'il était de la responsabilité des autorités allemandes d'agir, en correspondance aux valeurs qu'elles accordent aux droits de l'homme, dans leur politique extérieure, sur les collègues américains afin qu'ils changent d'attitude »¹⁶, au lieu de suivre celle-ci sans réserve. En particulier parce que les États-Unis, malgré les conséquences dévastatrices de la guerre en Ukraine, ne sont pas en mesure d'empêcher la guerre en Ukraine, car « selon les dernières déclarations de leur secrétaire d'État Blinken, ils n'ont pas l'intention d'accepter un cessez-le-feu ou des négociations avec la partie russe ». ¹⁷ Et cela non seulement en Ukraine, mais aussi depuis des décennies dans le monde entier. Les États-Unis mènent une politique étrangère hostile aux droits de l'homme. Mais un tel appel ne sera pas entendu, tant qu'il est adressé aux dirigeants politiques. Et cela pour la simple raison que tous les blocs de pouvoir mènent une politique étrangère hostile aux droits de l'homme. Chaque camp s'efforcera seulement de pointer du doigt le comportement hostile aux droits de l'homme des gouvernements adverses. Avant que les politiciens reculent instinctivement effrayés devant la reconnaissance de leur propre part de responsabilité. Or, cela ne résout aucunement les conflits, mais les aggrave — bien au contraire.

La Fédération de Russie, qui englobe plus de 100 ethnies différentes, est certes un État multiethnique, mais elle se fonde fondamentalement sur la primauté de la culture russe. Le lien fort entre l'État et la vie intellectuelle est manifeste à travers la fondation « *Russkij Mir* », créée par le président Poutine en 2007¹⁸ dont l'objectif premier pourrait être décrit comme suit : « promouvoir la connaissance de la langue russe, entretenir la coopération culturelle internationale et donner une image globale de la Russie en fournissant des informations sur la vie culturelle, sociale et politique ». Cette formulation ne provient cependant pas de la fondation *Russkij Mir*, mais elle est tirée des statuts de l'association de l'institut Goethe allemand.¹⁹ J'ai seulement remplacé le vocabulaire allemand par celui russe pour montrer qu'en principe, les deux parties travaillent avec les mêmes moyens.

Du côté occidental, le concept d'un « monde russe » est estimé comme l'expression d'une idéologie de la totalité culturelle de la Russie, qui occupe une place centrale dans la politique étrangère actuelle de la Russie, considérée comme impérialiste.²⁰ C'est exact. En effet, le fait que la culture russe soit instrumentalisée à des fins politiques, et donc mal orientée, est bien un problème central. Seulement, il faut voir qu l'État russe ne se distingue guère sur ce point

16 Voir la note 3.

17 *Ebd.*

18 <https://russkiymir.ru/de/ziele-und-aufgaben/>

19 https://www.goethe.de/resources/files/pdf251/vereinsatzung-de-2022_21feb22-korr.pdf

20 Voir : www.faz.net/aktuell/feuilleton/russlands-propaganda-setzt-im-ukraine-krieg-zunehmend-auf-religion-18559297.html und www.bpb.de/themen/europa/russland-analysen/nr-278/186517/analyse-die-ukraine-aus-sicht-der-russkij-mir/

des démocraties occidentales. Celles-ci tentent de la même manière de faire valoir leurs valeurs spirituelles par le biais de l'instrument du pouvoir politique.

Si la vie culturelle se met au service de l'État, elle ne peut plus répondre à sa vocation première, qui est de susciter des forces de construction sociale à partir du domaine des impulsions morales. Au contraire, elle devient elle-même une force génératrice de conflits. Rudolf Steiner attire l'attention sur ce fait de manière très claire dans *Les points essentiels de la question sociale* :

La langue propre à un peuple constitue également un domaine spirituel et tout ce qui est en rapport direct avec la langue. La conscience populaire elle-même appartient à ce domaine. Les hommes d'une région linguistique n'entrent pas en conflit avec ceux d'une autre région, s'ils ne veulent pas se servir de l'organisation étatique ou du pouvoir économique pour faire valoir leur culture populaire. Si une culture populaire a, par rapport à une autre, une plus grande capacité d'expansion et une plus grande fécondité spirituelle, l'expansion sera justifiée et se déroulera pacifiquement si elle n'est due qu'aux institutions qui dépendent des organismes spirituels.²¹

Ni à l'Ouest ni à l'Est, il n'existe actuellement de volonté d'organiser la vie culturelle indépendamment de l'État. Cela ne peut qu'aggraver les conflits, car chaque culture tentera alors d'imposer ses valeurs aux autres cultures en utilisant des moyens politiques ou économiques violents. Or, seule la vie culturelle elle-même peut donner l'impulsion nécessaire pour se libérer des tentations du pouvoir étatique. Cela ne peut se produire que si les principaux représentants de la vie culturelle surmontent leur hostilité à l'égard de l'esprit et trouvent une nouvelle approche individuelle de l'éthique. Ils doivent se forger une nouvelle approche du domaine des impulsions morales.

Une politique étrangère ne pourra aller dans le sens des droits de l'homme que si elle se concentre sur les questions de sécurité et d'égalité de tous les êtres humains. Une « politique étrangère féministe », telle que la promeuvent les lignes directrices du gouvernement fédéral, s'avérera en fin de compte contraire aux droits de l'homme, indépendamment de la noble intention qui l'accompagne. En effet, elle mélange une question qui doit être résolue dans le cadre de la vie culturelle d'avec le domaine de la politique. De même, une politique étrangère ne servira pas les droits de l'homme si elle agit au service d'intérêts économiques. Des accords économiques sont alors conclus sur la base de la constellation actuelle du pouvoir politique, ce qui a pour conséquence qu'ailleurs, la vie économique ne peut pas remplir sa mission première qui est avant tout de veiller à l'équilibre de l'économie.

La politique étrangère d'un espace juridique, dans lequel des questions économiques et culturelles sont clarifiées par chacun des organes autonomes non-politiques, entrerait précisément de ce fait au service des droits de l'homme de sorte qu'elle reconnaisse, d'une part, la manière dont les conditions où une politique de pouvoir d'autres nations met en danger les intérêts de sécurité de son propre domaine juridique, et d'autre part, qu'elle s'emploie, au moyen de mesures diplomatiques, à agir là-dessus afin que de telles interventions menaçantes fussent déjà endiguées sur ce terrain avancé bien avant d'en arriver à l'escalade d'un conflit militaire. Le rôle essentiel de la politique étrangère serait donc de protéger la souveraineté territoriale de son propre espace juridique au moyen d'une diplomatie adroite. Des changements dans les étendues d'un domaine juridique, pour autant qu'elles correspondent au sou-

21 21 Rudolf Steiner : *Die Kernpunkte der sozialen Frage [Les points essentiels de la question sociale]* (GA 23), Dornach 1976, p.142.

hait exprimé par le vote d'une majorité de la population vivant sur un domaine partiel de cet espace juridique, ne joueraient plus guère de rôle prépondérant, puisque les questions économiques et culturelles n'en seraient plus touchées. Le besoin d'une sécession ne naissant en général seulement dans le cas où une complète désorganisation de la vie sociale est intervenue dans un domaine juridique.

La mission culturelle de l'Europe

D'un point de vue spirituel, l'Europe ne s'est toujours pas remise des conséquences des deux guerres mondiales. Malgré de nombreux efforts, l'objectif particulier de l'Union européenne de devenir un partenaire d'égal à égal avec les États-Unis n'a jamais pu être atteint. Au contraire, les conflits persistants en Europe de l'Est continueront à affaiblir l'UE s'ils ne peuvent pas être endigués. La Fédération de Russie — le plus grand État territorial du monde — est également en premier lieu un État européen. En effet, bien que les trois quarts de sa masse terrestre se trouvent dans la partie asiatique, 77 % de sa population vit à l'ouest de l'Oural.²² Et cette Russie deviendra à son tour de plus en plus dépendante de la Chine si elle ne parvient pas à pacifier le conflit actuel. Nous nous trouvons donc dans une évolution où la partie occidentale de l'Europe s'américanise de plus en plus et où la partie orientale est menacée d'asiatisation. Cela peut être considéré comme un symptôme du fait que les forces spirituelles de l'Europe sont en friche et que cette région n'est pas en situation de percevoir sa mission culturelle.

Les peuples européens ont pour mission culturelle de développer la vie intellectuelle de telle sorte qu'il devienne évident qu'il est possible de franchir consciemment le seuil du domaine spirituel, sans pour autant renoncer à ce qui a été rendu possible par le penser scientifique : la pleine conscience de soi et la possibilité de vérification scientifique. D'autres méthodes viendront seulement s'ajouter à la vérification expérimentale. Il s'avérera que dans la mesure où une telle vie intellectuelle est saisie, l'empiétement du système politique est repoussé et le droit individuel à l'autodétermination est reconquis. Si on réussit :

1. à faire progresser le « développement de l'homme dans toutes ses facultés par la vie spirituelle autonome » et :

2. à veiller à « l'établissement des droits de l'homme par l'exclusion du terrain juridique de tous les intérêts qui ne sont pas proprement ceux de l'homme en général », si aussi :

3. une « juste répartition des biens dans un juste rapport de valeur des biens (marchandises) sera rendue possible par la transformation du système actuel de capital et de salaire »²³

L'avenir de l'humanité devient prometteur lorsque la liberté individuelle de l'homme à la base de la libération des peuples est réalisée complètement.²⁴

Die Drei 3/2023.

(Traduction Daniel Kmiecik)

Stephan Eisenhut, né en 1964 à Coblenz, études d'économie politique à Fribourg en Brisgau, travail de recherche sur le thème *Les sciences humaines fondements de la science sociale chez Rudolf Steiner*, formation d'enseignant à Mannheim, de 1997 à 2000 Enseignant à l'école Rudolf Steiner de Mittelrhein, de 2001 à 2018 directeur de la *société de publication mercuriale*, depuis 2015, rédacteur de cette revue. eisenhut@diedcurial.org

22 <https://de.wikipedia.org/wiki/Russland> [Il faut rappeler ici que c'était là bien à l'esprit déjà du général De Gaulle en France, dans sa déclaration d'une Europe « allant de l'Atlantique à l'Oural » ! *Ndt*]

23 Vgl. Rudolf Steiner : *Der Weg des dreigliedrigen sozialen Organismus [La voie de l'organisme social tri-articulé]* (Flugblatt vom Frühjahr 1919 [Tract du printemps 1919]) dans du même auteur : *Aufsätze über die Dreigliederung des sozialen Organismus [Essais sur la triarticulation de l'organisme social]* (GA 24), Dornach 1982, S. 440.

24 Voir Rudolf Steiner : *Les mémorandums de juillet 1917*, in : *op. cit.*, p. 371.